

## Le Maroc face au défi de la recherche clinique

Chronique

Revue de presse

Dates à retenir

## Le Maroc face au défi de la recherche clinique

Par Abderrahim Derraji, Docteur en pharmacie

Pendant longtemps, la recherche clinique a été perçue comme un domaine réservé aux grandes puissances scientifiques. Les essais thérapeutiques, les innovations médicales et nouveaux médicaments continuent d'être mis au point loin du continent africain, comme si l'Afrique devait se contenter d'être un simple marché de consommation plutôt qu'un espace de production du savoir médical. Pourtant, de nombreux pays pourraient inverser cette tendance.



Car l'Afrique dispose aujourd'hui de tous les ingrédients pour devenir un acteur de la recherche clinique mondiale : une population jeune, une diversité génétique exceptionnelle, des besoins sanitaires immenses et des professionnels de santé de plus en plus qualifiés. Ces atouts constituent les éléments nécessaires pour stimuler la recherche clinique dans de nombreux pays du continent.

La pandémie de Covid-19 a constitué un bon exemple de ce potentiel. En effet, plusieurs pays africains ont démontré leur capacité à conduire des essais cliniques selon les standards internationaux les plus exigeants. Le Maroc, l'Afrique du Sud, le Rwanda, le Kenya, l'Égypte ou encore le Sénégal ont montré qu'il existait sur le continent des investigateurs compétents, des centres hospitaliers performants et des équipes capables de collaborer avec les plus grands acteurs mondiaux de la santé.

Mais malgré cette montée en puissance, les freins restent nombreux. Le déficit d'infrastructures demeure une réalité dans plusieurs pays où les laboratoires certifiés, les plateformes numériques et les équipements spécialisés restent insuffisants. À cela s'ajoute le manque de financements durables dans des systèmes de santé déjà confrontés à d'importantes tensions budgétaires. La recherche clinique coûte cher et ses retombées ne sont pas toujours immédiates, ce qui pousse certains décideurs à ne pas la considérer comme une priorité.

Les lourdeurs réglementaires constituent également un obstacle majeur. Des procédures longues, parfois fragmentées, ralentissent l'arrivée des projets internationaux et réduisent l'attractivité du continent. Le manque de ressources humaines

spécialisées complique aussi la situation. Former des biostatisticiens, des data scientists, des experts en pharmacovigilance ou des attachés de recherche clinique nécessite des investissements académiques importants et une véritable vision à long terme.

À ces défis techniques s'ajoute un enjeu plus sensible : celui de la confiance. Dans certaines populations, la méfiance envers les essais cliniques persiste encore, nourrie par des blessures historiques et par une information souvent insuffisante.

Pourtant, l'enjeu dépasse largement le simple cadre scientifique. Développer la recherche clinique en Afrique signifie permettre aux patients d'accéder plus rapidement aux traitements innovants, réduire les dépenses de santé, renforcer la souveraineté sanitaire des États et créer des emplois hautement qualifiés. Il s'agit aussi de produire des données locales adaptées aux réalités de chaque pays, au lieu de dépendre exclusivement d'études réalisées ailleurs sur des populations différentes.

C'est dans cette dynamique que la FMIIIP, en partenariat avec Eshmoun Clinical Research, a organisé, le 15 mai 2026 à Casablanca, un symposium ayant pour thème : «La recherche clinique au service d'un accès rapide aux médicaments innovants, génériques et biosimilaires».

À cette occasion, Yasmine Lahlou Filali<sup>1</sup> a rappelé que la recherche clinique constitue désormais un levier incontournable dans la transformation du système de santé marocain et dans l'ambition du Royaume de devenir une plateforme régionale d'innovation.

Les interventions d'Omar Seghrouchni<sup>2</sup> et d'Abdelkrim Meziane Belfkih<sup>3</sup> ont également mis en avant l'importance d'un cadre réglementaire solide, de la protection des données personnelles et de la confiance des patients.

Les échanges qui ont eu lieu pendant et après les deux panels programmés ont permis d'identifier aussi bien les dysfonctionnements que les mécanismes à mettre en place pour développer la recherche clinique au Royaume.

Certes, le Maroc affiche aujourd'hui de grandes ambitions. Encore faut-il que les discours se traduisent par des mesures concrètes, des investissements durables et une stratégie cohérente capable de transformer le Royaume en véritable hub africain de la recherche clinique. Car, dans le domaine de l'innovation médicale, les nations qui hésitent finissent toujours par dépendre de celles qui osent.

*(1) Présidente de la FMIIIP*

*(2) Président de la CNDP*

*(3) Secrétaire Général du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale*

# SYMPOSIUM EN PHOTOS



M. A. Meziane Belfkih, D<sup>r</sup> Y. Lahlou Filali, P<sup>r</sup> C. NEJJARI,  
D<sup>r</sup> L. SENTISSI et P<sup>r</sup> S. AHID.



**Panel 1 :** P<sup>r</sup> J. HEIKEL, M<sup>r</sup> N. SAFOUANE , P<sup>r</sup> L BALOUCH, D<sup>r</sup>Y. LaHLOU FILALI,  
M<sup>r</sup> A. Meziane Belfkih, P<sup>r</sup> S. AHID, P<sup>r</sup> R. ABOUQAL et D<sup>r</sup> W. MAGHDAD.



**Panel 2 :** P<sup>r</sup> S. BOUTAYEB, P<sup>r</sup> J. BELAYACHI, D<sup>r</sup> Y. LaHLOU FILALI,  
D<sup>r</sup> C. JERIBI, D<sup>r</sup> M. OUNI, P<sup>r</sup> H. FILALI et D<sup>r</sup> Y. BOUSLIKHANE.



## La France interdit le CBD alimentaire

Depuis le 15 mai, la France interdit la vente libre des produits alimentaires contenant du CBD. Cette décision de la Direction générale de l'alimentation marque un tournant important pour une filière en plein essor. Sont désormais concernés les bonbons, huiles, biscuits, tisanes et autres produits destinés à la consommation alimentaire. En revanche, le CBD à fumer ainsi que les liquides pour cigarettes électroniques restent autorisés.

Cette mesure découle de l'application du règlement européen «Novel Food», en vigueur depuis 1997. Ce texte impose qu'un aliment non traditionnellement consommé dans l'Union européenne obtienne une autorisation spécifique avant sa commercialisation. Or, les produits alimentaires au CBD n'ont toujours pas reçu cette validation officielle au niveau européen. Jusqu'ici, les autorités françaises faisaient preuve d'une certaine tolérance, mais celle-ci a pris fin.



La décision provoque une vive inquiétude chez les professionnels du secteur. L'Union des professionnels du CBD estime qu'elle menace directement plus de 2 000 boutiques spécialisées en France. Selon ses représentants, le CBD alimentaire représente près de 40 % du chiffre d'affaires de nombreux commerces. Ils dénoncent une mesure incohérente puisque le CBD reste autorisé sous d'autres formes.

La Confédération paysanne partage cette inquiétude et parle d'un danger pour toute la filière du chanvre. Le syndicat redoute des conséquences économiques importantes pour les petits producteurs, les exploitations agricoles diversifiées et les circuits courts récemment développés autour du CBD. Selon ce syndicat, les procédures européennes sont longues et coûteuses, ce qui favorise surtout les grands groupes capables de financer les demandes d'autorisation.

Les acteurs du secteur dénoncent également une interprétation trop stricte de la réglementation européenne par la France. Certains envisagent déjà des recours pour contester cette décision qui pourrait fragiliser durablement une activité en pleine croissance.

## **Tavneos® sous surveillance après plusieurs décès au Japon**

Le médicament Tavneos, utilisé dans le traitement de certaines maladies auto-immunes rares, fait aujourd'hui l'objet d'une alerte sanitaire majeure après le signalement de plusieurs décès au Japon. Le laboratoire japonais Kissei Pharmaceutical, détenteur de la licence de commercialisation du produit dans le pays, a demandé aux médecins de ne plus prescrire ce traitement à de nouveaux patients et de réévaluer les traitements déjà en cours.

Selon l'entreprise, vingt décès ont été rapportés depuis l'introduction du médicament au Japon en juin 2022. Les autorités sanitaires et le laboratoire mettent particulièrement en cause un risque de dysfonctionnement hépatique sévère, susceptible d'entraîner de graves complications. Tavneos avait été distribué à environ 8 500

patients japonais depuis son lancement.

Ce médicament est destiné à traiter des maladies auto-immunes rares provoquant une inflammation des vaisseaux sanguins. Développé par la biotech américaine Amgen, il avait suscité beaucoup d'espoir en raison de son mécanisme innovant et de son efficacité dans des pathologies difficiles à prendre en charge.

La situation prend une dimension internationale car des inquiétudes similaires émergent également aux États-Unis. Le mois dernier, le Centre d'évaluation et de recherche sur les médicaments de la Food and Drug Administration (FDA)



a proposé le retrait de l'autorisation de mise sur le marché américain du Tavneos. Cette recommandation ne repose pas uniquement sur les effets secondaires signalés, mais aussi sur des soupçons de falsification de données et d'autres problèmes liés à l'intégrité des études cliniques.

De son côté, Kissei Pharmaceutical affirme qu'aucun décès lié à une atteinte hépatique grave n'a été recensé parmi les plus de 8 000 patients traités aux États-Unis. Néanmoins, la multiplication des alertes alimente les inquiétudes autour de la sécurité du médicament et de la fiabilité des données ayant conduit à son autorisation.

L'Agence européenne des médicaments a également ouvert un réexamen du dossier en janvier dernier après l'apparition de doutes concernant l'intégrité des données cliniques. Cette procédure pourrait conduire à de nouvelles restrictions, voire à une remise en question de l'autorisation du traitement en Europe.

Cette affaire illustre une nouvelle fois les défis auxquels sont confrontées les autorités sanitaires dans l'évaluation des médicaments innovants destinés aux maladies rares. Si ces traitements représentent souvent un espoir important pour les patients, leur surveillance après commercialisation demeure essentielle afin d'identifier rapidement d'éventuels effets indésirables graves ou des irrégularités dans les essais cliniques.

## **France : un nouveau arrêté pour faire face aux pénuries en professionnels de santé**

Le gouvernement français a engagé un changement important dans la régulation des études de santé avec l'arrêté du 7 mai 2026, publié au Journal officiel le 14 mai. Ce texte remet en question la manière dont sont définis les objectifs nationaux de formation en médecine, pharmacie, odontologie et maïeutique. Désormais, ces objectifs ne sont plus considérés comme des limites implicites, mais comme des «seuils minimaux». Les universités pourront donc augmenter plus facilement leurs capacités d'accueil si elles disposent des moyens nécessaires.

Cette évolution marque une rupture avec des décennies de politique restrictive héritée du numerus clausus. Même après sa suppression officielle en 2020, les capacités de formation restaient fortement encadrées. Avec cette réforme, la logique change progressivement ce qui permettra d'augmenter les effectifs lorsque les besoins des territoires l'exigent.

Cette décision intervient dans un contexte de fortes tensions démographiques dans les officines françaises. De nombreuses pharmacies rencontrent des difficultés de recrutement, notamment dans les zones rurales et périurbaines. Certains titulaires peinent à trouver des pharmaciens adjoints et réduisent parfois leurs horaires d'ouverture faute de personnel. Parallèlement, les missions des pharmaciens se multiplient avec la vaccination, la prévention, le suivi des maladies chroniques, les renouvellements d'ordonnances ou encore la

téléconsultation assistée. L'officine joue ainsi un rôle de plus en plus central dans les soins de proximité.

Le gouvernement souhaite donc éviter qu'un cadre réglementaire trop rigide empêche l'augmentation future du nombre de pharmaciens formés. Toutefois, cette réforme ne garantit pas automatiquement une hausse rapide des effectifs étudiants. Les universités restent limitées par leurs ressources pédagogiques, le nombre d'enseignants disponibles, les possibilités de stage et les capacités hospitalières. Plusieurs facultés alertent déjà sur leurs difficultés d'encadrement et craignent une augmentation des effectifs sans financements supplémentaires.

Le dossier révèle également un paradoxe. Malgré les tensions sur le marché du travail, certaines facultés de pharmacie peinent encore à remplir toutes leurs places. Des centaines de postes sont restés vacants ces dernières années, même si leur nombre diminue progressivement. Cette situation montre que le problème ne concerne pas uniquement les quotas, mais aussi l'attractivité de la filière pharmaceutique.

À travers cette réforme, le gouvernement affiche une stratégie plus large visant à renforcer les professions de santé de proximité afin de répondre aux difficultés d'accès aux soins. Pour les facultés de pharmacie comme pour les officines, les conséquences de cette nouvelle politique pourraient se faire sentir pendant de nombreuses années.



16<sup>ÈME</sup> ÉDITION  
OFFICINE  
*Plus*



● EXPOSITION

● FORMATION

● PLATEAU TV

**23 MAI**  
**2026**

**MARRIOTT HÔTEL**  
*(Ancien Sheraton)*

Avenue des FAR  
Casablanca



*Information et inscription sur le site :*

**WWW.OFFICINEPLUS.MA**

**EASYCOM**  
— VOTRE EMPREINTE SANTE —

+212 5 22 25 77 33 / +212 5 22 25 76 72

maroc-easycom@gmail.com • Suivez-nous sur :  



**Société Marocaine**  
de Pharmacologie et  
des Thérapeutiques



LABORATOIRE DE RECHERCHE  
EN INNOVATION CLINIQUE  
ET ACCÈS THÉRAPEUTIQUE

*Innovier aujourd'hui,  
soigner demain.*

# CINIT26

CONGRÈS INTERNATIONAL  
DE L'INNOVATION THÉRAPEUTIQUE

INNOVER • DÉCIDER • TRANSFORMER  
LES SYSTÈMES DE SANTÉ DE DEMAIN

**TANGER**  
MAROC

**19 - 20 - 21**  
JUN 2026



**3 JOURS**  
DE RÉFLEXION,  
D'ÉCHANGES ET  
D'IMPACT

<b>CONFÉRENCES PLÉNIÈRES</b>	<b>ATELIERS INTERACTIFS</b>	<b>TABLES RONDES STRATÉGIQUES</b>	<b>NETWORKING &amp; PARTENARIATS</b>	<b>EXPOSITION &amp; INNOVATIONS</b>	<b>JEUNES TALENTS &amp; PRIX DE LA RECHERCHE</b>
----------------------------------	---------------------------------	---------------------------------------	--	---	--

## THÈMES PRINCIPAUX

<b>INNOVATIONS THÉRAPEUTIQUES &amp; MÉDECINE DE DEMAIN</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nouvelles molécules et biothérapies</li> <li>Médecine personnalisée et biomarqueurs</li> <li>Intelligence artificielle et données de santé</li> <li>Dispositifs médicaux et biotechnologies</li> <li>Perspectives et ruptures thérapeutiques</li> </ul>	<b>ÉCONOMIE DE LA SANTÉ &amp; ACCÈS AUX SOINS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluation médico-économique et accès aux innovations</li> <li>Politiques publiques et financement de la santé</li> <li>Parcours de soins et efficacité des systèmes de santé</li> <li>Inégalités d'accès et santé globale</li> </ul>	<b>SYSTÈMES DE SANTÉ &amp; GOUVERNANCE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Transformation et digitalisation des systèmes de santé</li> <li>Leadership, éthique et responsabilité en santé</li> <li>Préparation aux crises sanitaires et résilience des systèmes</li> <li>Coopération internationale et partenariats</li> </ul>	<b>RECHERCHE, FORMATION &amp; JEUNES TALENTS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Méthodologie de la recherche et innovation</li> <li>Formation médicale continue et développement des compétences</li> <li>Valorisation de la recherche et transfert de connaissances</li> <li>Place des jeunes chercheurs et start-ups en santé</li> </ul>	<b>DÉCISION &amp; CRÉATION DE VALEUR EN SANTÉ</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Produits de santé et création de valeur</li> <li>Modèles de financement innovants</li> <li>Conciliation entre progrès scientifique, soutenabilité financière et justice sociale</li> <li>Décision inclusive et gouvernance des produits de santé</li> </ul>
---	--	---	--	--

## TEMPS FORTS DU CONGRÈS

<b>VENDREDI 19 JUIN 2026</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>PLÉNIÈRES STRATÉGIQUES</li> <li>TABLE RONDE INTERNATIONALE</li> <li>CÉRÉMONIE D'OUVERTURE OFFICIELLE</li> </ul>	<b>SAMEDI 20 JUIN 2026</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>WORKSHOP DÉCISIONNEL INTERACTIF</li> <li>SESSIONS THÉMATIQUES À FORT IMPACT</li> <li>SYMPOSIUMS &amp; ÉCHANGES</li> <li>WORKSHOPS SPONSORISÉS (LIBRE)</li> </ul>	<b>DIMANCHE 21 JUIN 2026</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>CONFÉRENCES PLÉNIÈRES</li> <li>SYNTHÈSE &amp; RECOMMANDATIONS</li> <li>CLÔTURE DU CONGRÈS</li> </ul>	<b>IMPACT ATTENDU</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Contribution aux politiques publiques</li> <li>Production d'un Livre Blanc stratégique</li> <li>Renforcement de la gouvernance du système de santé</li> </ul>
---	--	--	--

**POURQUOI PARTICIPER ?**

- ✓ Accès direct aux décideurs et leaders du système de santé
- ✓ Positionnement comme acteur clé de la transformation
- ✓ Contribution à l'élaboration des recommandations nationales
- ✓ Réseautage et partenariats stratégiques

**PARTENARIAT & SPONSORING**

- VISIBILITÉ INSTITUTIONNELLE & INFLUENCE STRATÉGIQUE
- ACCÈS DIRECT AUX DÉCIDEURS CLÉS
- PARTICIPATION À L'AVENIR DE LA SANTÉ

**INSCRIPTION OUVERTE**  
**PLACES LIMITÉES**  
INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT!

www.cinit26.ma  
contact@cinit26.ma  
Tanger, Maroc

SUIVEZ-NOUS



ENSEMBLE, CONSTRUONS DES SYSTÈMES DE SANTÉ  
PLUS ÉQUITABLES, PLUS MATURES, PLUS PERFORMANTS.

# DATES À RETENIR

19,20 et 21 juin 2026

**CINIT26**  
CONGRÈS INTERNATIONAL DE L'INNOVATION THÉRAPEUTIQUE  
LES SYSTÈMES DE SANTÉ DE DEMAIN

TANGER MAROC | 19 - 20 - 21 JUIN 2026

Thèmes : Innovation, Décision, Transformation

Programme : Séminaires, Conférences, Ateliers, Dîners, Excursions

Partenaires : Société Marocaine de Pharmacologie, Université de Tanger, etc.

26 et 28 juin 2026

ASSOCIATION MAROCAINE DE RECHERCHE ET DE FORMATION EN PHARMACIE ONCOLOGIQUE

2<sup>ème</sup> CONGRÈS AFRICAIN | 5<sup>ème</sup> CONGRÈS NATIONAL

ACTUALITÉS  
ONCOLOGIE - ONCO-HÉMATOLOGIE ADULTE - ONCO-HÉMATOLOGIE PÉDIATRIQUE

26 - 28 JUIN 2026  
SAVOY - MARRAKECH

4 juillet 2026

SPITS | La Société Marocaine de Pharmacologie | CHU | EMPIC | FASEN

3<sup>ème</sup> JOURNÉE RÉGIONALE DE PHARMACOVIGILANCE  
CASABLANCA - SETTAT

PHARMACOVIGILANCE INNOVANTE AU MAROC : SYNERGIE SOIGNANTS-PATIENTS

04 JUILLET 2026  
LIEU : SPITS CASABLANCA

NOS AXES :  
AXE 1 : Gestion des risques médicamenteux en pratique clinique  
AXE 2 : Promotion de la culture de signalement et de pharmacovigilance  
AXE 3 : Pharmacovigilance innovante en pratique clinique

APPEL À COMMUNICATION : Soumettez vos abstracts avant le 20 JUIN 2026

5 au 7 octobre 2026

Année universitaire 2026 - 2027

2<sup>ème</sup> Edition  
Diplôme Universitaire  
Rejoignez-nous !

Désinfection et Stérilisation en Santé  
Date limite de pré-inscription : 15 Septembre 2026

Formation hybride  
Présentiel & Distanciel

3 Séminaires :  
Du 5 au 7 Octobre 2026  
Du 18 au 20 Janvier 2027  
Du 22 au 25 Mars 2027

Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda